

Destinataires :

Clubs, SCA, Organes déconcentrés

Chers Présidents, chers collègues,

Tel qu'imposé par le Cahier des charges TIV publié en 2015, la FFESSM en sa qualité d'organisme de référence a mis en place depuis 2016 la contrainte de suivre un stage de réactivation à l'issue d'une période d'inactivité (période pour un TIV sans aucune saisie d'inspection visuelle sur l'application dédiée). La CTN de la FFESSM a librement fixé en 2016 cette période maximale d'inactivité à 2 ans.

Durant la première crise sanitaire Covid de 2020, s'est posée la problématique des TIV empêchés d'exercer leurs activités d'inspection pour des raisons de confinement ou de fermeture des locaux. Pour s'adapter à cette situation, la FFESSM a pris la décision d'étendre exceptionnellement la période d'inactivité d'un an, la passant de 2 ans à 3 ans maxi pour tous les TIV, à compter du 19 octobre 2020 et pour une période initiale de 3 mois.

A l'issue de cette période, la crise sanitaire et les restrictions n'ayant pas complètement cessées, la FFESSM a pris la décision de maintenir ce dispositif exceptionnel.

Cet été, les nouvelles équipes dirigeantes de la FFESSM et de la CTN se sont interrogées sur la nécessité de supprimer ce dispositif pour revenir au système initial et la décision a été de le reconduire encore, au moins jusqu'à la fin de l'année, le temps de voir si les restrictions sanitaires et les difficultés rencontrées par nos clubs/SCA et nos licenciés dans leur fonctionnement sont enfin derrière nous.

Aujourd'hui cette période d'inactivité est donc toujours étendue exceptionnellement à 3 ans.

Attention toutefois, dès que le dispositif exceptionnel sera levé, la période de 2 ans entrera à nouveau en service et tous les TIV concernés se retrouveront donc avec un statut inactif et l'obligation de suivre un stage de réactivation.

Nos membres seront informés bien évidemment en amont de cette décision mais mieux vaut anticiper un peu en réalisant des inspections si vous êtes dans ce cas.

Sportivement

Jean Lou FERRETTI

Secrétaire Général FFESSM